

RAPPORT
2010 Croissance Responsable
des activités minières
d'AREVA



SOMMAIRE

Découvrir les activités minières d'AREVA

- Entretien avec Sébastien de Montessus, Directeur Général des activités minières d'AREVA 4
- Dynamique de progrès continu 6
- Notre cœur de métier 7

Les fondements de notre démarche

- Valeurs et principes 12
- Gouvernance 13
- Engagements 14

Rendre compte sur nos activités

- Périmètre du rapport 18
- Pertinence des indicateurs 19
- Perspectives 19

Etre un acteur minier responsable : nos actions

- Prévenir les risques industriels 22
- Assurer la protection du personnel et des populations 24
- Consommer de manière rationnelle les ressources en eau et énergie 29
- Préserver la biodiversité 32
- Gérer les stériles et les résidus miniers dans la durée 34
- S'intégrer durablement dans les territoires 36
- Contribuer au développement social 39

Glossaire



Nous contacter :

**AREVA Business Group Mines
Direction de la Responsabilité
Environnementale et Sociétale**

Tour AREVA - 1, place Jean Millier - 92084 PARIS
LA DEFENSE - FRANCE

g-mn-communication@areva.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et de vos interrogations sur ce premier rapport. C'est avec votre aide que nous serons en mesure d'améliorer les prochaines éditions et de répondre pleinement à vos attentes.

Premier maillon du modèle intégré du groupe, les activités minières d'AREVA figurent parmi les leaders mondiaux de la production d'uranium.

Leur principal enjeu ?

Assurer sur le long terme l'approvisionnement en uranium pour la production d'électricité d'origine nucléaire, en émettant toujours moins de CO₂, en prévenant les risques sur les hommes et l'environnement et en contribuant au développement des territoires où les activités minières sont présentes.

**CHIFFRES
CLÉS**

CHIFFRE D'AFFAIRES
DU BG MINES EN 2010
(MILLIONS €)

1 092

EFFECTIF DU
BG MINES EN 2010

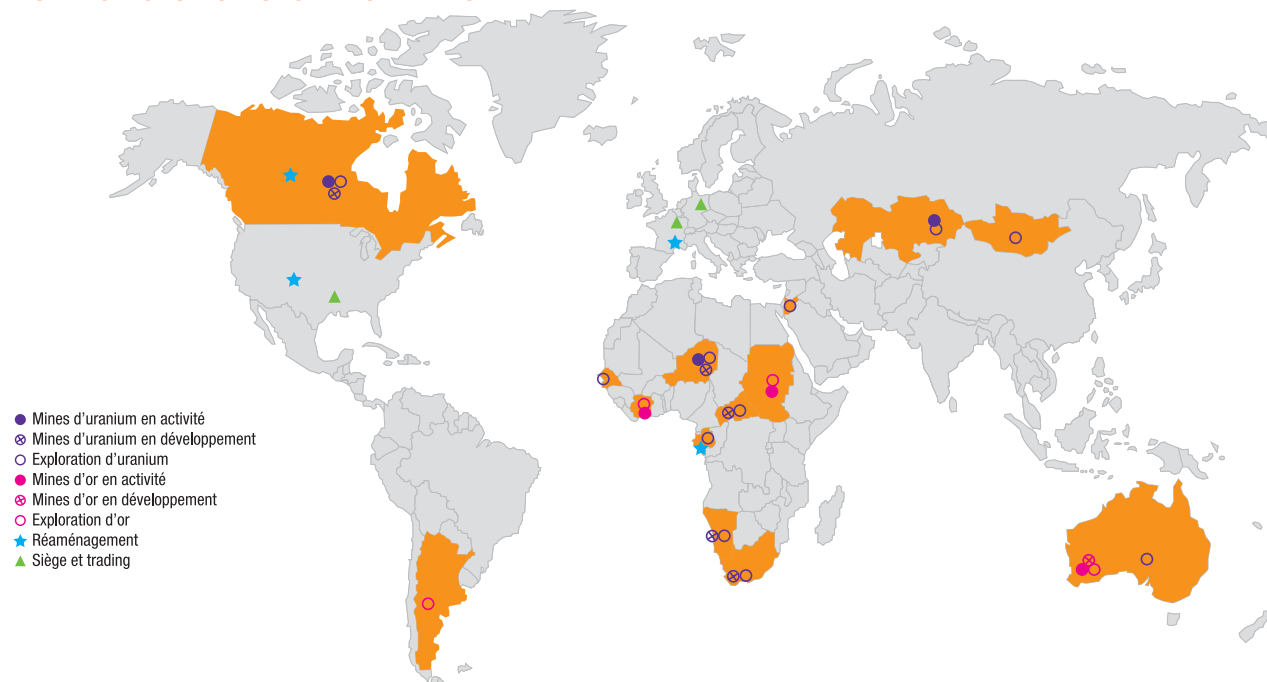
5221

URANIUM EXTRAIT
EN 2010

8341 t



LES PRINCIPAUX SITES DES ACTIVITÉS MINIÈRES D'AREVA



- Mines d'uranium en activité
- Mines d'uranium en développement
- Exploration d'uranium
- Mines d'or en activité
- Mines d'or en développement
- Exploration d'or
- ★ Réaménagement
- ▲ Siège et trading



Les activités minières d'AREVA se déploient sur les cinq continents. Ce portefeuille diversifié permet au groupe d'exercer ses activités d'exploration, de développement de projet et de production dans des contextes géopolitiques et technologiques variés en s'appuyant sur la richesse multiculturelle de ses effectifs.

PARTICIPATIONS AREVA DANS DES PROJETS D'URANIUM

Pays	Sites	Parts JV* (%)	Parts AREVA Accessible** (%)
Afrique du Sud	Ryst Kuil Project	74,00 %	74,00 %
Australie	Koongarra	100,00 %	100,00 %
Canada	Cigar Lake	37,10 %	37,10 %
Canada	Dawn Lake	23,09 %	23,09 %
Canada	Key Lake	16,67 %	16,67 %
Canada	Kiggavik-Sissons Schultz	64,80 %	64,80 %
Canada	McArthur	30,20 %	30,20 %
Canada	McClellan	70,00 %	70,00 %
Canada	Midwest	69,16 %	69,16 %
Canada	Millennium	27,94 %	27,94 %

Pays	Sites	Parts JV* (%)	Parts AREVA Accessible** (%)
États-Unis	Pathfinder	100,00 %	100,00 %
France	AREVA NC France	100,00 %	100,00 %
Kazakhstan	Katco	51,00 %	100,00 %
Mongolie	Dulaan UUL	100,00 %	100,00 %
Namibie	Trekopje Project	100,00 %	100,00 %
Niger	Arlit Concession	100,00 %	100,00 %
Niger	Sominak	34,00 %	34,00 %
Niger	Imouraren	66,65 %	56,65 %
Niger	Somair	63,40 %	63,40 %
RCA	Bakouma	100,00 %	88,00 %

* Parts Joint-Venture.

** Quantité d'uranium susceptible d'être vendue/distribuée à AREVA par la JV minière.

Source : AREVA.



Plus d'informations dans
le document de référence
AREVA 2010 (www.aveva.com)





Découvrir les activités

ENTRETIEN AVEC...

Sébastien de Montessus

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS MINIÈRES D'AREVA



Quelles sont les spécificités de l'activité d'extraction de l'uranium ?

S.d.M. Notre activité présente de nombreuses facettes. Elle couvre des activités diverses allant de l'exploration de régions potentiellement riches en uranium au réaménagement de sites, en passant par des phases projet longues et des phases d'exploitation industrielle lourdes. L'ensemble du cycle peut couvrir plusieurs décennies. Cette activité nécessite des investissements significatifs qui se chiffrent souvent en milliards d'Euros. Elle est localisée sur de vastes territoires et mobilise des effectifs importants, salariés directs ou en sous-traitance. Elle concerne une matière première stratégique, tant pour les Etats que pour nos clients énergéticiens, qui doivent sécuriser leurs approvisionnements sur le long terme. Enfin, la radioactivité naturelle du minerai d'uranium implique des mesures de protection des travailleurs et des populations riveraines.

Toutes ces caractéristiques rendent l'activité minière très exigeante et imposent un engagement responsable à plusieurs niveaux :



minières d'AREVA

- responsabilité environnementale pour préserver les zones où nous sommes implantés,
- responsabilité sanitaire pour garantir la non dangerosité de nos activités,
- responsabilité sociétale et sociale pour permettre le développement des salariés, des sous-traitants et des populations environnantes,
- responsabilité économique vis à vis des actionnaires,
- responsabilité éthique et citoyenne pour assurer le partage de valeur entre l'ensemble des parties prenantes,
- responsabilité au regard d'une matière première qui devient de plus en plus stratégique dans un monde où la question de l'énergie faiblement carbonée est essentielle pour demain.

Comment assurez-vous ces responsabilités ?

S.d.M. Lorsque j'ai pris la direction de cette activité, en 2007, il m'a semblé important de faire un état des lieux pour la façon dont nous assumions nos responsabilités environnementale et sociétale : avons-nous travaillé de façon responsable ? Pouvions-nous être fiers de nos réalisations ?

Après la visite de nos sites et de nombreuses discussions avec les managers, les salariés et les parties prenantes locales, j'ai pu constater que bon nombre de nos pratiques étaient en accord avec une vision éthique et responsable. Depuis, nous avons poursuivi nos efforts dans une volonté de progrès continu afin de respecter les standards et bonnes pratiques internationales qui, naturellement, progressent aussi.

Ainsi, tout au long du cycle de la mine, et en concertation avec les populations et les autorités locales, nous nous efforçons de minimiser ou de remédier aux impacts environnementaux et sociétaux de notre activité et nous nous engageons à fournir aux populations locales une information complète et régulière dans la transparence. Ces principes s'appliquent à l'ensemble de nos sites, que nous les ayons exploités depuis leur origine ou que nous les ayons acquis.

Par ailleurs, quels que soient les sites où nous nous implantons, nous développons des programmes d'intégration dans les terri-

toires. Cette participation active aux côtés de la société civile et des autorités contribue à la mise en place de projets pour le bénéfice des populations, permet le développement de compétences locales et concourt au développement économique local avec la création de petites ou moyennes entreprises.

Mais tout n'est pas parfait et j'en suis pleinement conscient. Nous regrettons profondément la perte de trois vies de nos collègues de travail au cours de l'année 2010, nos pensées vont vers leurs familles. C'est pourquoi nous avons inscrit les activités minières d'AREVA dans une dynamique de progrès continu en matière de responsabilité sécurité, sociétale et environnementale. Depuis 2007, nous menons un vaste plan d'action sur la sécurité au travail. En 2009 nous avons créé la direction de la responsabilité environnementale et sociétale, et enfin en 2010, nous nous sommes engagés dans un processus d'adhésion au Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) avec pour objectif d'adopter les meilleures pratiques du secteur minier.

Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

S.d.M. Nous nous sommes fixés trois objectifs :

- respecter les normes et réglementations les plus contraignantes, voire les dépasser sur certains sujets,
- intégrer davantage notre activité dans les territoires et contribuer à la pérennité de leur développement,
- assumer notre responsabilité dans la durée, depuis les premières étapes de l'exploration, jusqu'après la fermeture et le réaménagement de nos mines et ce dans la transparence et le dialogue.

En 2011 et 2012, nous allons déployer sur le terrain les stratégies et les standards que nous avons élaborés, notamment en matière de biodiversité, de performance énergétique, de santé, de sécurité et de bien-être au travail. Par ailleurs, nous allons indexer une part des bonus des directeurs de sites et de leurs managers à l'atteinte d'objectifs environnementaux et sociétaux. Nous allons aussi déployer un vaste programme de sensibilisation et de formation des salariés à ces enjeux. Les activités minières d'AREVA ont l'ambition d'être un acteur responsable et transparent tant pour les opérations actuelles et futures, que pour l'héritage du passé.

UN ENGAGEMENT DANS **UNE DYNAMIQUE DE PROGRÈS CONTINU**

Les activités minières d'AREVA s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. En 2010, les équipes ont défini les nouveaux axes d'engagements et les stratégies qui permettront aux mines d'AREVA de se mettre en conformité avec les standards internationaux portés par l'ICMM et de reporter nos résultats selon les normes du GRI (Global Reporting Initiative) d'ici 2012.

Ci-contre sont présentés les objectifs majeurs que nous souhaitons porter en 2011 et 2012.

Objectifs	Résultats attendus et calendrier	
Mise en œuvre d'un plan d'action conforme aux standards internationaux portés par ICMM & GRI	Présenter un dossier de candidature en 2010 pour rejoindre l'ICMM.	Décision d'acceptation au sein d'ICMM délivrée en mai 2011.
	Mettre en forme le reporting des activités minières selon les lignes directrices du GRI.	Faire évoluer le reporting interne vers plus d'exhaustivité et de robustesse d'ici la fin 2012.
	Elaborer un rapport de croissance responsable des activités minières d'AREVA pour communiquer publiquement nos engagements en matière de développement durable.	Premier rapport 2010 publié en mai 2011. Elaboration du rapport 2011 avec la participation d'un panel de parties prenantes. Elaboration du rapport 2012 selon les exigences GRI pour l'atteinte du niveau A+.
	Mettre en œuvre le plan d'action pour se conformer à l'ensemble des exigences ICMM.	Mobilisation de l'ensemble des équipes des activités minières d'AREVA pour répondre aux attentes d'ici 2012.
Progression continue sur l'ensemble des thématiques abordées dans ce rapport	Continuer le déploiement des systèmes de management sécurité, environnement et sociétal.	100% des sites miniers en 2012.
	Poursuivre les campagnes et les mesures de sécurité visant à protéger les salariés et les sous-traitants.	"0 accident" à atteindre de façon continue.
	Aller au-delà de la réglementation en fixant comme objectif une dose moyenne d'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants inférieure ou égale à 16 mSv pour les salariés et les sous-traitants.	0 salarié supérieur ou égal à 16 mSv en 2011.
	Améliorer significativement notre performance environnementale sur les thématiques à enjeux majeurs pour notre secteur : la gestion des ressources naturelles (eau & énergie), la diminution de nos émissions en CO ₂ et la protection de la biodiversité.	Par rapport aux objectifs fixés au sein d'AREVA entre 2004 et 2011 : - réduire de 50%* les gaz à effet de serre, - réduire de 20%* la consommation en énergie, - réduire de 35%* la consommation en eau.
	Augmenter le pourcentage de femmes dans les comités de direction.	Atteindre 20% en 2011.
	Augmenter le nombre d'heures de formation par salarié.	30 heures de formation par salarié et par an.
	Déployer les observatoires de la santé sur l'ensemble de nos sites.	Création de l'observatoire de la santé des mines d'Arit-Agadez (Niger) à mi 2011.
	S'intégrer durablement dans les territoires où nous sommes implantés.	Formaliser en 2011 notre stratégie d'engagement auprès des parties prenantes et de développement économique local au sein des communautés.

* : à CA constant par rapport à 2004

NOTRE CŒUR DE MÉTIER

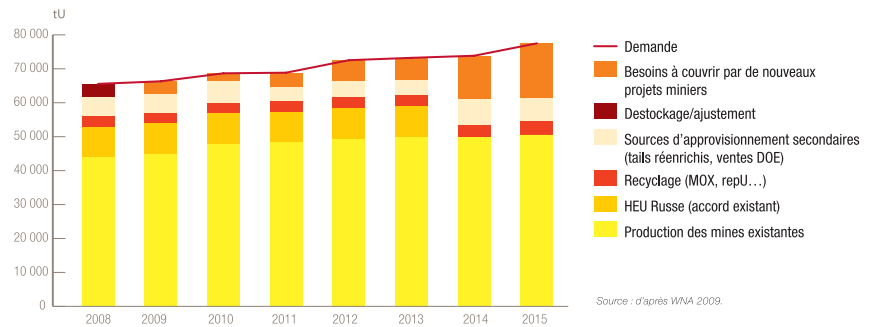
L'uranium est la matière première pour la production d'électricité d'origine nucléaire, énergie faiblement émettrice de CO₂.
L'objectif des activités minières d'AREVA est de sécuriser sur le long terme l'approvisionnement en uranium de ses clients et de développer les capacités de production correspondante.

» UNE CONSOMMATION D'URANIUM EN AUGMENTATION

La consommation du parc mondial de réacteurs nucléaires avoisine les 66 000 tonnes d'uranium en 2010 (demande brute exprimée en équivalent uranium naturel). Depuis cinq ans, cette consommation est en légère croissance (0,5 à 1 % par an). S'ajoute également à cette consommation une demande supplémentaire de plus en plus importante de la part de certains électriciens, notamment asiatiques, visant à constituer des stocks stratégiques d'uranium en anticipation de la construction de nouveaux réacteurs.

La production mondiale continue à croître et a atteint 53 000 tonnes d'uranium en 2010. Elle couvre ainsi les trois quarts de la consommation mondiale, le reste étant approvisionné par des ressources secondaires issues du déstockage du DOE, de l'utilisation des combustibles MOX, de l'uranium de recyclage, etc.

CONSOMMATION ET APPROVISIONNEMENT MONDIAL



Pour répondre à ces enjeux, AREVA a entrepris un effort important pour accroître sa production d'uranium et renouveler ainsi ses ressources à long terme. Cela passe notamment par le renforcement des campagnes d'exploration, par le développement des projets actuellement en portefeuille, et par l'ouverture de nouvelles exploitations.



CHIFFRE D'AFFAIRES EN
CROISSANCE DE

26,8%

PAR RAPPORT À 2009

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES D'AREVA

En 2010, AREVA a produit 8 341 tonnes d'uranium. Le chiffre d'affaires des activités minières s'élève à 1 092 millions d'euros (12 % du chiffre d'affaires du groupe AREVA). Il est en croissance de 27% par rapport à 2009 (+18% à périmètre et change constants). La production d'uranium provient de trois pays : le Kazakhstan, le Niger et le Canada.

Le groupe se positionne ainsi en 2010 comme second producteur mondial d'uranium (source : document de référence AREVA 2010).

AREVA est également producteur d'or à travers sa filiale La Mancha, créée le 28 septembre 2006, par le

CLASSEMENT DES 10 PREMIERS PRODUCTEURS

Rang	Producteurs	Production part accessible (tU)	%
1	Cameco	8 758	16,5 %
2	AREVA	8 341	15,7 %
3	Kazatomprom	7 675	14,5 %
4	U1/ARMZ	7 092	13,4 %
5	Rio Tinto	6 388	12,1 %
6	Navoi	2 400	4,5 %
7	BHP Billiton	2 347	4,4 %
8	Paladin	2 088	3,9 %
9	Sopamin	1 465	2,8 %
10	CGNPC	1 000	1,9 %
	Total Top 10	47 563	89,7 %
	Autres	5 445	10,3 %
	Production mondiale	53 000	100 %

Source : AREVA

PRODUCTIONS 2010 EN TONNES D'URANIUM (tU)

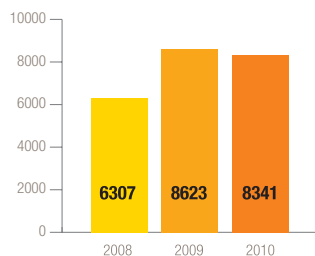
Pays	Sites	Part JV 2010 tU	Part accessible* 2010 tU	Part Consolidée financière** 2010 tU	Type
Canada	McArthur	2 308	2 308	2 308	Usine
Canada	McClellan	466	466	466	Usine
Total	Canada	2 773	2 773	2 773	
France	Div. Min. Hérault	7	7	7	Usine
Total	France	7	7	7	
Kazakhstan	Katco	1 710	3 354	3 354	ISR
Total	Kazakhstan	1 710	3 354	3 354	
Niger	Cominak	526	526	526	Usine
Niger	Somair	1 680	1 680	2 650	Usine
Total	Niger	2 206	2 206	3 176	
TOTAL		6 697	8 341	9 311	

* Part des ressources et des productions susceptible d'être vendue/distribuée à AREVA par la JV minière. Pour les réserves, cette part s'exprime dans les concentrés, soit après application des récupérations mine et usine.

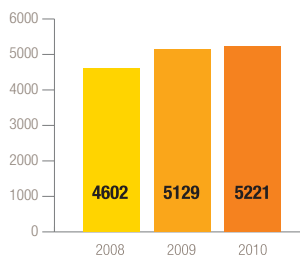
** Part de la production qui est consolidée dans les comptes d'AREVA.
Source : AREVA

Les activités minières d'AREVA de 2008 à aujourd'hui

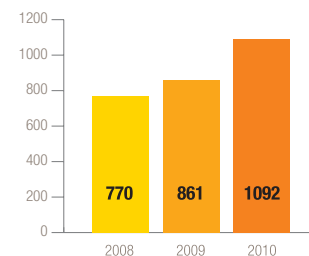
Uranium extrait (t)*



Effectifs



Chiffre d'Affaires (M€)





regroupement des actifs du groupe et de ceux de la société canadienne La Mancha Resources Inc. Cette diversification dans l'or, démarrée dans les années 1980, a permis de maintenir un pôle de savoir-faire minier pendant la période de dépression du marché de l'uranium.

La Mancha est un producteur aurifère international, diversifié, exploitant 2 mines d'or en Afrique, 2 mines d'or en Australie et développant plusieurs projets en Australie, Soudan, Côte d'Ivoire et Argentine.

OR

Pays	Sites	Opérateur	Parts JV (%)	Accessible AREVA* (%)
Australie	Frog's Leg	LMRA	32,32	32,32
Australie	White Foil	LMRA	63,38	63,38
Côte d'Ivoire	Fetekro	Cominor	41,19	41,19
Côte d'Ivoire	SMI	Cominor	29,09	29,09
Soudan	AMC	Cominor	25,35	25,35

Source : AREVA

PRODUCTION 2010 EN KILOGRAMMES D'OR (KG)

Pays	Total 2010 (kg)	Part JV 2010 (kg)	Part accessible* 2010 (kg)
Australie	2 431	1 539	1 539
Côte d'Ivoire	1 155	336	336
Soudan	2 129	540	540
TOTAL	5 714	2 416	2 416

Source : AREVA

» MÉTIERS AU SEIN DE NOS ACTIVITÉS

Les activités minières sont le premier maillon du cycle du combustible nucléaire et du modèle intégré du groupe AREVA.

Elles se découpent en quatre grandes phases : l'exploration, le développement des projets, l'exploitation minière et le réaménagement des sites.

Chacune de ces phases comportent des enjeux majeurs en matière de développement durable qui doivent être maîtrisés sur des cycles longs d'activité (jusqu'à 50 ans pour certains sites en exploitation), et après la fermeture des mines.



FAITS MARQUANTS 2010

FÉVRIER :

- ⇒ Niger : AREVA et KEPCO signent un partenariat dans le développement de la mine d'Imouraren et prévoient d'élargir leur coopération
- ⇒ Jordanie : AREVA et JAEC signent un accord minier historique

AVRIL :

- ⇒ Namibie : AREVA inaugure une usine de dessalement d'eau de mer en Afrique Australe
- ⇒ AREVA reçoit le label Diversité

MAI :

- ⇒ France : participation du Business Group Mines à la 4e Stakeholder Session d'AREVA à Paris

SEPTEMBRE :

- ⇒ Niger : VINCI et AREVA déplorent l'enlèvement de 7 salariés
- ⇒ Kazakhstan : inauguration du projet Fast Track à Katco

OCTOBRE :

- ⇒ Gabon : lancement du premier Observatoire de la Santé des sites miniers

NOVEMBRE :

- ⇒ Chine : contrat de 20 000 tonnes d'uranium sur 10 ans signé avec l'électricien chinois China Guangdong Nuclear power Corp. (CGNPC).

DÉCEMBRE :

- ⇒ République Centrafricaine : cérémonie de démarrage des opérations pour le pilote du projet Bakouma
- ⇒ Mongolie : lancement du premier test In Situ Recovery (ISR)



Explorer

la planète pour trouver les gisements futurs

Développer

la mine pour l'intégrer à son territoire

Extraire

le minerai d'uranium



L'EXPLORATION

L'exploration consiste à trouver des gisements de minerai d'uranium d'une teneur suffisante pour permettre leur exploitation dans des conditions économiques, techniques, environnementales et sociétales durables. AREVA y consacre d'importants moyens et en cinq ans le budget alloué à l'exploration a été multiplié par quatre.

AREVA mène actuellement des programmes d'exploration dans une dizaine de pays. Les principaux sites d'exploration sont :

- le Canada dans les régions du Saskatchewan et du Nunavut. Les dernières études ont permis de confirmer le potentiel de Shea Creek dans l'ouest du bassin de l'Athabasca et autour de Kiggavik dans le Nunavut,
- la Mongolie, où après dix ans d'exploration, un potentiel important a été confirmé dans les provinces de Dornogobi et Sukhbaatar,
- la République Centrafricaine autour du gisement de Bakouma,
- le Kazakhstan où, après trois ans de campagnes intensives, des réserves importantes ont été mises en évidence à Tortkuduk et à Muyumkum. Un nouveau programme d'exploration y a été lancé en 2010.



LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

Le développement est une étape clé du projet minier. C'est lors de cette phase que les équipes :

- définissent les techniques d'extraction et de traitement qui garantiront l'excellence opérationnelle en phase d'exploitation,
- évaluent avec les parties prenantes l'impact du projet sur l'ensemble des domaines économique, sociétal et environnemental,
- réalisent les études d'impact environnemental et sociétal approfondies sur le site de la future mine,
- construisent les installations industrielles de production et mettent en place les infrastructures nécessaires.

Actuellement, AREVA mène 3 projets significatifs :

- au Niger, avec le projet d'Imouraren qui sera par sa taille la deuxième mine d'uranium la plus importante du monde et la première en Afrique,
- en Namibie avec la construction de la mine de Trekkopje,
- en République Centrafricaine à Bakouma où les travaux d'un pilote minier ont commencé.

NOS PRINCIPAUX ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- nouer un dialogue constructif et développer les bases d'un échange transparent avec les populations locales,
- réaménager les sites où ont eu lieu les forages d'exploration et autres activités,
- évaluer la faisabilité économique, sociétale et environnementale d'une mine.

- concevoir le projet dans le respect des hommes et des territoires en intégrant la prévention des risques et la minimisation des impacts sur l'environnement en réalisant des études d'éco-conception,
- mettre en place un plan de développement des communautés locales et d'assistance aux PME/PMI.



Transformer

le minerai d'uranium en yellow cake

Réaménager

les sites miniers et leur donner une seconde vie



L'EXPLOITATION MINIÈRE

Les principaux sites d'exploitation sont situés au Canada, au Niger et au Kazakhstan.

Trois méthodes sont utilisées pour extraire le minerai d'uranium : la mine à ciel ouvert (pour les gisements peu profonds et inférieurs à 150 mètres), la mine souterraine (pour les gisements plus profonds) et la récupération in situ (injection de solution acide ou alcaline directement dans le gisement - méthode dédiée aux gisements à faible teneur situés dans des aquifères).

Le minerai extrait est ensuite traité mécaniquement et chimiquement selon un procédé adapté à ses propriétés intrinsèques afin d'être transformé en "yellow cake". C'est sous cette forme que l'uranium est commercialisé. Il subira par la suite de nouvelles transformations (notamment par enrichissement) dans le processus de fabrication du combustible nucléaire.

Le traitement du minerai nécessite l'utilisation de produits chimiques, dont le transport, le stockage et l'utilisation font l'objet de la plus grande attention.



LE RÉAMÉNAGEMENT

Cette étape a pour principaux objectifs d'assurer la sécurité et la salubrité publiques des sites miniers fermés et de limiter l'impact résiduel des activités passées sur l'environnement et les populations.

Une des étapes nécessaires au réaménagement des anciens sites miniers est la réintégration paysagère visant à préserver la biodiversité locale et permettre une potentielle réutilisation du site selon le niveau de servitude.

Le réaménagement des sites miniers doit être anticipé le plus en amont possible, dès la phase d'exploitation du minerai voire au moment de l'exploration.

Depuis l'origine des activités minières du groupe, plusieurs centaines de millions d'euros ont été engagés pour le démantèlement des installations et le réaménagement des sites en France, au Gabon, aux États-Unis et au Canada. Plus de 220 sites miniers fermés sont gérés dans le monde par AREVA.

- garantir la santé et la sécurité des salariés et des populations riveraines en réduisant au maximum les risques d'accident du travail et les impacts environnementaux et sociétaux,
- contribuer au développement du tissu économique par le recrutement en local et la mise en œuvre de plan de co-développement avec les entreprises présentes sur le territoire.

- assurer une surveillance environnementale et radiologique proactive des sites fermés et des lieux de stockage des résidus et des stériles,
- mettre en œuvre, si nécessaire, les mesures correctives,
- maintenir le dialogue avec les populations locales et informer dans la transparence.



Les fondements de

AREVA a la triple ambition d'une croissance rentable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement. Au sein de l'activité minière, notre démarche s'appuie sur les fondamentaux portés par le groupe : la charte des valeurs AREVA, les dix engagements de développement durable, la démarche associée de progrès continu "AREVA Way" et le respect des standards et bonnes pratiques internationales.



Plus d'informations sur
la charte des valeurs et
l'AREVA Way sur
www.aveva.com

Valeurs et principes



CHARTE DES VALEURS

La charte des valeurs, adoptée en 2003, est le reflet de la culture d'entreprise du groupe AREVA. Elle permet aux équipes d'exercer leurs métiers en toute connaissance de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Elle s'applique à toutes les activités que contrôle le groupe, et dans tous les pays où elles s'exercent.

La charte des valeurs est applicable à tous les dirigeants et salariés. Le management est responsable de sa mise en œuvre. Traduite en 14 langues, elle associe les valeurs, les principes d'action et les règles de conduite.

Dans son préambule, elle rappelle notre attachement aux préoccupations majeures de notre temps : le développement durable, le respect des droits de l'homme, l'adhésion aux bonnes pratiques internationales définies par l'OCDE, l'ONU et l'IFC.

Les 7 valeurs du groupe ainsi définies sont :

- la satisfaction du client
- la rentabilité
- le sens des responsabilités
- l'intégrité
- la conscience professionnelle
- la sincérité de la communication
- l'esprit de partenariat





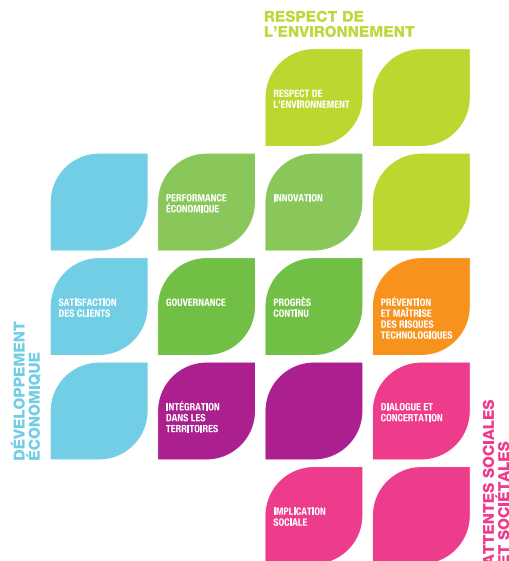
notre démarche

» AREVA WAY

En 2002, le groupe a structuré sa politique de développement durable vis-à-vis de ses actionnaires, clients, collaborateurs et partenaires autour de dix engagements (illustration ci-dessous). La démarche de progrès continu AREVA Way, associée à ces dix engagements, est à la fois un état d'esprit, une ambition et une manière d'agir spécifiques à AREVA. Elle constitue le moteur de la performance du groupe AREVA dans le domaine du développement durable.

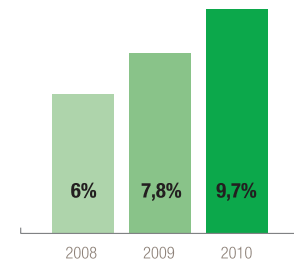
Cette démarche est structurée autour de 3 leviers d'action :

- s'engager : définir les engagements de développement durable, les décliner en politiques et objectifs,
- agir : déployer un système de pilotage des actions de progrès,
- être : développer le sens des responsabilités des collaborateurs.



AREVA Way : s'engager, agir et être....

Pourcentage de salariés des activités minières participant aux auto-évaluations AREVA Way



Gouvernance

La gouvernance au sein d'AREVA en matière de développement durable et de gestion des risques repose sur trois structures :

- la direction du développement durable et du progrès continu en charge de la stratégie du groupe sur ces sujets,
- la direction sûreté santé sécurité et environnement qui définit les politiques du groupe sur ces 4 grandes thématiques et contrôle leur mise en œuvre,
- la direction des grands risques et contentieux en charge de la prévention des risques dans les domaines commerciaux et des opérations stratégiques.

Au sein des activités minières d'AREVA, cette gouvernance s'appuie sur l'organisation suivante :

- la sécurité et la radioprotection des personnels sont coordonnées par la direction des opérations,
- la responsabilité sociétale et environnementale (éco-conception, la gestion des risques chimiques, la santé, le management et la radioprotection environnementale, l'intégration dans les territoires, etc..) sont traitées au sein de la direction de la responsabilité environnementale et sociétale.



En savoir plus sur la nouvelle Direction de la Responsabilité Environnementale & Sociétale (DRES) des activités minières d'AREVA...

La DRES s'assure que les opérations (exploration, développement de projet, exploitation minière et réaménagement des sites) sont réalisées dans le respect des principes environnementaux, santé, radioprotection et sociétaux du groupe, et ce en conformité avec les réglementations nationales et les meilleurs standards internationaux.

A ce titre, la DRES définit les stratégies environnementale et sociétale et, est en charge des systèmes de management et de reporting associés. Elle fournit l'expertise et l'assistance à l'ensemble des équipes des activités minières. Elle a également en charge la veille réglementaire et le suivi des bonnes pratiques (en particulier via l'ICMM).

La DRES est également une direction opérationnelle en charge de l'activité de réaménagement et de fermeture des sites miniers :

- elle fournit les lignes directrices pour la remise en état et la réhabilitation des sites,
- elle est responsable de la surveillance des sites miniers fermés, afin de garantir un niveau d'impact minimal sur l'environnement et les communautés avoisinantes selon le principe ALARA.

Engagements

Notre stratégie de responsabilité environnementale et sociétale repose sur quatre axes d'engagements :

- **Axe 1** : être exemplaire en termes de sécurité, de protection de l'environnement, de radioprotection et de santé ;
- **Axe 2** : assumer notre responsabilité dans la durée, depuis les premières étapes de l'exploration, jusqu'après la fermeture et le réaménagement de nos mines ;
- **Axe 3** : appliquer les meilleures pratiques internationales de l'industrie minière et nous soumettre à des audits de tiers indépendants et/ou au contrôle de régulateurs nationaux (rapports d'inspection à partager avec les parties prenantes locales) ;
- **Axe 4** : s'intégrer durablement, au plan sociétal, dans les pays où nous sommes implantés, en contribuant à leur développement.

L'atteinte de ces objectifs repose autant sur l'engagement de tous les dirigeants et employés que sur le maintien d'un niveau d'expertise, à tous les niveaux de l'organisation, garant de l'excellence opérationnelle, environnementale et sociétale.



AXE 1 : LA GESTION DES RISQUES, NOTRE PRIORITÉ

La politique de gestion des risques est définie par le Directoire d'AREVA sur proposition de la direction des risques et des assurances et de la direction sûreté, santé, sécurité et environnement.

La première étape du processus est l'identification et la formulation du risque.

Pour cela, un Business Risk Model (BRM) a été établi par la direction des risques et des assurances à l'usage des unités opérationnelles. Ce référentiel identifie 42 familles de risques qui permettent à chaque entité d'établir une cartographie opérationnelle.

L'établissement de cette cartographie permet de réunir les éléments de proposition et de décision pour la mise en œuvre de plans d'action destinés à optimiser la gestion de chaque risque et rendre le risque résiduel acceptable pour le groupe et nos parties prenantes.





Les sites ont la responsabilité d'analyser et de hiérarchiser leurs risques et de les gérer en mettant en œuvre des plans de réduction.

»» **AXE 2 : UNE VOLONTÉ D'ASSUMER L'HÉRITAGE DU PASSÉ ET D'EN MAÎTRISER LES IMPACTS**

L'exploitation minière est une activité qui se déroule sur des temps très longs, de plusieurs décennies. Sur ces durées, les techniques, les méthodes et les réglementations évoluent. De plus, les exploitants peuvent changer. Ainsi AREVA gère aujourd'hui la surveillance et les travaux de sites fermés qui appartenaient à d'autres opérateurs miniers.

Une des conséquences majeures de ces échelles de temps est que des pratiques antérieures, conformes à la réglementation de l'époque, peuvent entraîner aujourd'hui des situations en décalage avec les réglementations et les standards internationaux actuels. En s'appuyant sur son expertise et son savoir-faire, AREVA a la volonté d'assumer le passé et de traiter, lorsqu'il y a lieu de le faire, les impacts d'activités antérieures.

A cette fin, la direction de la responsabilité environnementale et sociétale contrôle, mesure ces impacts et met en œuvre les plans d'actions correctifs nécessaires.

»» **AXE 3 : APPLIQUER LES STANDARDS ET LES BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES**

Au travers du groupe AREVA, les activités minières adhèrent aux principales organisations nationales et internationales œuvrant dans le domaine du développement durable : ITIE, WBCSD, UNGC, etc.

En 2010, AREVA s'est engagé dans un processus d'adhésion à l'ICMM, montrant ainsi sa ferme volonté d'adopter et de respecter les meilleurs standards de la profession de mineur. Ce processus a abouti à la candidature d'AREVA auprès du comité exécutif de l'ICMM. En mai 2011, l'adhésion d'AREVA était acceptée par l'ICMM. Un plan d'action est déployé afin d'intégrer les principes de l'ICMM qui sont basés sur des standards et des bonnes pratiques internationaux en matière de développement durable dans le secteur minier.

Les équipes des activités minières ont pour objectif de se conformer aux recommandations du panel d'experts afin de satisfaire totalement aux critères d'adhésion à l'ICMM. Les axes de progrès identifiés concernent entre autres le système de reporting, la formalisation du savoir-faire environnemental et sociétal et le renforcement de la communication responsable autour des activités minières d'AREVA.

Le processus de candidature à l'ICMM

1 • Rédaction du rapport de candidature

2 • Vérification du rapport par un tiers indépendant & visites de nos sites

3 • Audit à Paris de la structure d'AREVA par 3 experts indépendants nommés par ICMM

4 • Elaboration & mise en œuvre d'un plan d'action pour déployer toutes les actions liées aux principes ICMM d'ici début 2013

»» AXE 4 : NOTRE RÔLE COMME ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'exploitation minière est une activité industrielle de grande envergure qui mobilise des ressources humaines, techniques et financières importantes. Activité de long terme, elle a un impact durable sur les régions dans lesquelles elle se développe.

AREVA a pour principe d'insérer ses opérations au contexte, en coopération avec les parties prenantes locales. A ce titre, AREVA s'intègre tant aux politiques nationales que régionales des pays dans lesquels il opère, mais souhaite également contribuer au développement économique et humain dans les régions dans lesquelles il est implanté. Ce principe structure l'ensemble des activités minières d'AREVA, de l'exploration au réaménagement.

Par ailleurs, AREVA soutient depuis son origine l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) approuvée par le G8 en 2003. Cette initiative vise à davantage de transparence financière dans la gestion des ressources minières des pays hôtes. A ce titre, AREVA publie annuellement les montants versés (impôts, droits miniers, taxes sur les bénéficiaires et les royalties, etc.) dans chacun des pays où il exerce des activités minières (cf. Rendre compte page 37).

Depuis 2004, AREVA a engagé un processus de concertation régulière avec les parties prenantes externes. L'animation de ce processus a été confiée au Comité 21, un réseau d'acteurs impliqués dans le développement durable en France, et à BSR (Business for Social Responsibility) en Amérique du Nord.

Les sessions de concertation visent à :

- informer les parties prenantes des opérations et développement du groupe AREVA et donner de la visibilité sur la réalisation des engagements pris lors des sessions précédentes,
- s'assurer auprès des parties prenantes que le processus de concertation répond à leurs attentes et identifier les pistes de progrès.

ENTRETIEN AVEC...

Richard Gladue

AREVA RESOURCES
(CANADA)
VICE PRESIDENT
CORPORATE SOCIAL
RESPONSIBILITY



Pourquoi est-il important et est-ce un challenge pour nos activités d'être impliquées dans le développement local des communautés ?

R.G. En 2010, AREVA Resources Canada a répondu à un nombre important de questions des parties prenantes, principalement sur les enjeux au nord de la Saskatchewan et au Nunavut. Les communautés autochtones du nord de la Saskatchewan sont bien conscientes que les activités uranifères durent depuis des décennies.

Les enquêtes montrent que plus de 75 % de la population a un avis positif sur l'activité uranifère au cours de ces dernières années. Des questions sont régulièrement posées sur les retombées financières et sur la notion de propriété et de contrôle des ressources.

AREVA a également pour mission d'informer les populations des projets menés dans la région de Kiggavik afin de pouvoir mener des discussions rationnelles et développer la compréhension et le soutien des communautés.

Le système de réglementation canadien exige aussi que nous nous engageons avec les parties prenantes à proximité de nos projets et de nos sites d'exploitation, c'est une obligation prévue par la loi.

Quelles sont vos responsabilités vis-à-vis des parties prenantes ?

R.G. L'un des principes de la responsabilité sociale est le dialogue avec le public, les autochtones et les dirigeants élus afin qu'ils prennent connaissance des projets d'AREVA et qu'ils sachent de quelle manière nos activités pourraient les affecter.

Une de nos responsabilités est également de prendre en compte l'avis de nos parties prenantes à chaque fois que cela est nécessaire et possible. Les peuples autochtones du Canada ont un statut spécial avec des droits protégés par la Constitution et nous nous sommes engagés à travailler avec eux et à nous assurer que leurs droits

soient respectés. Nous devons dialoguer avec nos parties prenantes de manière transparente, honnête et respectueuse.

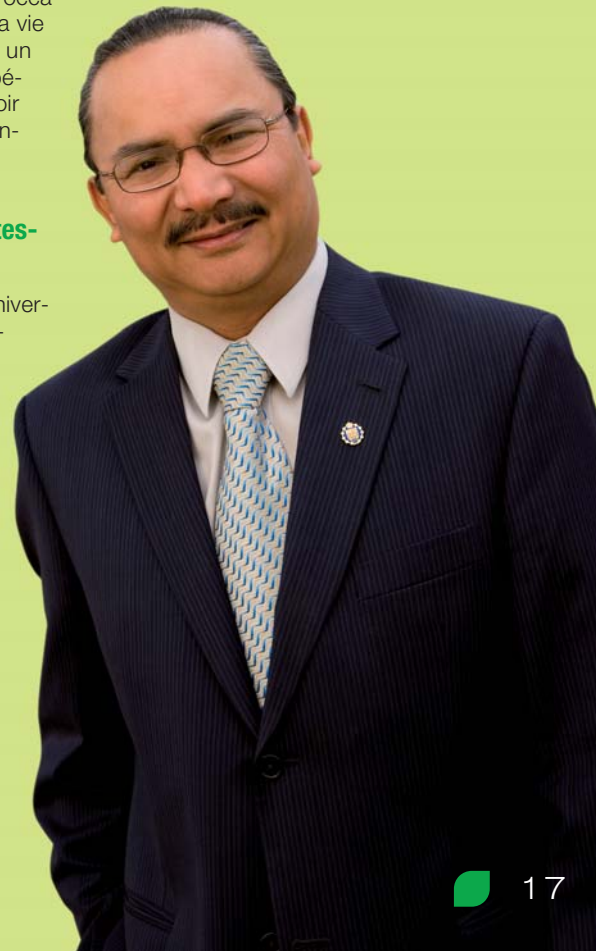
Pouvez-vous citer un exemple d'action sociale menée en 2010 pour les communautés locales au Saskatchewan ?

R.G. En 2010 nous avons lancé un programme de pré-formation professionnelle pour 14 étudiants à McClean Lake, dans le nord de la Saskatchewan. L'objectif de ce programme est d'informer les populations et particulièrement les jeunes sur nos activités. Ce programme est un investissement pour l'avenir.

Au travers de formation en classe et de visites sur le terrain, il donne l'occasion aux jeunes d'appréhender la vie professionnelle, leur apporte un niveau d'éducation et des compétences essentielles pour pouvoir rejoindre toute industrie et éventuellement AREVA.

De quelle action sociale êtes-vous particulièrement fier ?

R.G. 2010 a marqué le 125^{ème} anniversaire de la Résistance du Nord-Ouest et le combat du peuple Métis à Batoche. Lors des célébrations, nous avons parainé la musique traditionnelle et notre adjoint aux Affaires du Nord a été choisi comme ambassadeur de la jeunesse lors de l'événement. La contribution d'AREVA à cette célébration historique et culturelle des Métis a été appréciée et j'étais fier d'être associé à ce moment historique.





Rendre compte

En matière d'indicateurs et de reporting développement durable, AREVA dispose d'un outil dédié nommé STAR (Sustainability Tool for Advanced Reporting).

Cet outil permet de collecter et consolider les données en provenance des sites, pour l'essentiel environnementales, sociales et sociétales ainsi que la santé et la sécurité.

STAR constitue la base des principales communications du groupe (rapport de croissance responsable, "Communication on Progress" du Global Compact, communication au Carbon Disclosure Project). D'autres outils dédiés (pour les ressources humaines notamment) permettent de compléter les données du reporting.



LE PÉRIMÈTRE DE CE RAPPORT ET DES DONNÉES REPORTÉES

Le périmètre de ce rapport couvre l'ensemble des activités uranium d'AREVA. Par "activités uranium" est entendu les entités opérationnelles ou fonctionnelles présentes dans le groupe au 31 décembre 2010 et pour lesquelles la participation d'AREVA est supérieure ou égale à 50 %. Les activités minières d'or (filiale La Mancha) ne sont pas présentées dans le rapport 2010. Cependant, conscients des enjeux de ce secteur, les informations liées à La Mancha seront reportées à compter de 2011.

La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale avec les données des filiales majoritaires qui sont intégrées à 100 %. La période de reporting retenue est l'année civile (du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010). Les faits mentionnés dans ce rapport concernent l'année 2010 avec une mise en perspective sur l'année 2011.



sur nos activités

» LA PERTINENCE DES INDICATEURS PRÉSENTÉS

Les données présentées ci-dessous sont principalement extraites de STAR. Dans la mesure du possible, une correspondance avec les catégories décrites dans la version G3 du GRI a été réalisée.

Notre objectif est de renforcer la robustesse des données et indicateurs reportés dans les prochains rapports de croissance responsable afin d'améliorer la transparence sur nos performances auprès des parties prenantes. Ce processus d'amélioration sera mis en place dès 2011 notamment sur les thématiques sociétales.

Dans la mesure du possible, les indicateurs présentés sont reportés sur les trois dernières années (2008, 2009 et 2010) et sont challengés sur les objectifs fixés en 2004 par le groupe AREVA pour la catégorie environnementale et les objectifs fixés en 2010 pour les indicateurs sociaux.

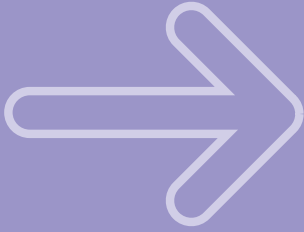
» PERSPECTIVES

A compter de 2011, nous souhaitons proposer à un panel de parties prenantes liées à nos activités de contribuer à l'élaboration de notre prochain rapport de croissance responsable.

Leur questionnement sur notre approche en matière de développement durable ainsi que leur regard critique sur ce document permettront d'identifier les axes de progrès pour la mise en place d'une communication toujours plus responsable et pour l'amélioration continue de nos actions stratégiques et opérationnelles.

Par ailleurs, l'effort sera poursuivi sur notre "performance développement durable" pour satisfaire l'ensemble des indicateurs de base et supplémentaires standardisés au sein du GRI. Tous les libellés des indicateurs GRI sont disponibles sur le site internet : www.globalreporting.org

Indicateurs GRI		Reporté dans ce rapport...	Perspectives en 2011
Indicateurs de performance économique	EC1 à EC8	Partiellement aux pages 2, 3, 7, 37	Satisfaire partiellement chaque volet thématique. Renforcer notre système de reporting interne. Etudier le supplément sectoriel du GRI.
Indicateurs de performance environnementale	EN1 à EN30	Partiellement aux pages 21, et 31 à 35	
Indicateurs de performance sociale (emploi, relations sociales et travail décent)	LA1 à LA15	Partiellement aux pages 24 et 39	
Indicateurs de performance sociale (Droits de l'homme)	HR1 à HR11	Données et indicateurs non disponibles. Le reporting sur cette thématique est en développement.	
Indicateurs de performance sociale (société)	SO1 à SO10		
Indicateurs de performance sociale (responsabilité du fait des produits)	PR1 à PR9		







Etre un acteur minier nos actions

FICHES THÉMATIQUES

Prévenir les risques industriels	p.22
Assurer la protection du personnel et des populations	p.24
Consommer de manière rationnelle les ressources en eau et énergie	p.29
Préserver la biodiversité	p.32
Gérer les stériles et les résidus miniers dans la durée.....	p.34
S'intégrer durablement dans les territoires	p.36
Contribuer au développement social	p.39

GUIDE DE LECTURE

Au sein de chaque thématique sont reportés les indicateurs associés. De manière qualitative, nous jugeons la tendance entre 2009 et 2010 par la symbolique suivante :

-  Performance satisfaisante au regard des normes, réglementations et standards
-  Performance satisfaisante. Cette thématique fera cependant l'objet d'une attention particulière pour atteindre les meilleurs standards dans les 2 années à suivre.
-  Performance non satisfaisante au regard des objectifs fixés, nécessitant la définition et la mise en application d'actions de progrès continu dans les 2 années à suivre.
-  Reporting sur cette thématique à l'étude pour évolution vers le standard GRI.

L'uranium, substance naturellement radioactive, impose des mesures de surveillance environnementale et de radioprotection qui s'ajoutent aux mesures habituelles visant à préserver la santé et la sécurité des travailleurs et des populations locales face aux risques induits par l'activité minière.



Par nature, l'extraction de matières minérales modifie le milieu (consommation de ressources, émissions de gaz à effet de serre, etc.). De par son empreinte sur les sols, l'eau, l'air, la faune et la flore, elle impacte la biodiversité.

L'activité minière s'inscrit sur des décennies. Sur ces durées, les mentalités, la connaissance, les exigences et les normes environnementales et sociétales évoluent. Ces évolutions imposent d'ajuster, voire de corriger des décisions prises conformément aux réglementations en vigueur à l'époque.

Face aux enjeux de maîtrise de l'empreinte environnementale et de gestion rationnelle des ressources, nous nous fixons sept priorités :

- s'aligner sur les normes internationales les plus contraignantes, notamment pour les pays qui n'ont pas mis en place de réglementation spécifique,
- gérer les ressources naturelles de façon aussi rationnelle que possible,
- évaluer, maîtriser et minimiser l'empreinte environnementale, sur nos sites ou leur voisinage et assurer la préservation de la biodiversité,
- garantir la santé des populations et assurer une surveillance complète de l'environnement,
- prévenir et minimiser les risques en adoptant une démarche transparente vis-à-vis des parties prenantes concernées,
- assumer et traiter les passifs liés à l'héritage,
- investir dans l'innovation environnementale pour optimiser les activités tout en améliorant la prévention des risques et la minimisation des rejets dans le milieu naturel.

Nous déployons des réseaux de surveillance de l'environnement, tant en matière d'impact chimique que radiologique au niveau de l'eau, l'air



responsable :

et la terre. Ces réseaux sont mis en place avant le début du développement de la mine et perdurent après le réaménagement, afin de vérifier l'absence d'impact sur l'environnement ou les populations.

Notre engagement vis-à-vis de la sécurité des personnes travaillant sur nos sites (salariés ou sous-traitants) est réaffirmé autour de deux axes :

- développer une forte culture de sécurité qui tende vers l'objectif du zéro accident,
- mettre en place une politique de prévention articulée autour de la remontée des presque-accidents et de l'analyse systématique des accidents et des presque-accidents à haut potentiel de gravité.

En termes de radioprotection des travailleurs et des populations, nous visons l'exemplarité en ayant comme objectif des taux d'exposition individuelle inférieurs aux tolérances des réglementations les plus contraignantes.

Compte tenu de la localisation de l'uranium, notre activité s'effectue principalement dans des pays émergents et dans des régions souvent relativement isolées. Cette situation implique pour AREVA d'agir en véritable acteur du développement local tant au plan économique qu'au plan sociétal.

L'ensemble de ces objectifs est pris en compte à tous les stades du cycle de vie de la mine, pour agir préventivement et limiter les impacts sur les personnes et l'environnement.

Tous les niveaux de l'organisation des activités minières d'AREVA sont responsabilisés sur ces objectifs, qui donnent lieu à des revues systématiques et régulières par le comité de direction et par les directions des sites.



Moussa Souley

AREVA COMINAK (NIGER)
DIRECTEUR
D'EXPLOITATION

Au cours des dernières années, qu'est-ce qui a changé au sein des activités minières d'AREVA pour intégrer pleinement ces principes de responsabilité environnementale et sociétale ?

M.S. Ce qui a changé, c'est la prise de conscience plus forte que l'entreprise ne peut plus opérer et se développer sans prendre en compte le contexte environnemental et sociétal dans lequel elle évolue. Cela se traduit par la mise en place de cadres de dialogue pour mieux appréhender les attentes de toutes les parties prenantes, au-delà des acteurs administratifs et politiques qui étaient préalablement les seuls consultés. Désormais, les lignes d'action sont définies à partir de ces échanges.

Comment préparez-vous l'après-mine ?

M.S. Nous prenons part à un schéma régional d'aménagement du territoire définissant les axes de développement économique. Sur la base de ce schéma, nous soutenons, à travers une initiative de co-développement, la création d'entreprises locales. Tout en répondant à nos besoins actuels de prestations, elles acquièrent de la compétence et du savoir faire qu'elles mettent aussi au service de la communauté.

En tant que responsable d'exploitation, quelle est votre plus grande fierté en matière de responsabilité environnementale et sociétale ?

M.S. Ma plus grande fierté est de voir que l'entreprise est non seulement source de revenu et lieu de transfert de compétences pour ses employés, mais est aussi contributrice au développement du tissu économique et social dans notre zone d'implantation sur des sujets majeurs comme la santé, l'éducation, l'accès à l'eau.

PRÉVENIR LES RISQUES INDUSTRIELS

Des événements accidentels ou chroniques peuvent affecter les personnes ou l'environnement.

L'enjeu est de minimiser la probabilité d'occurrence et la gravité de ces accidents potentiels. Dans le secteur minier, ces risques peuvent provenir des effluents (liquides et atmosphériques), de rejets toxiques et des incendies. Ils impliquent plus particulièrement les unités de fabrication d'acide sulfurique, de traitement du minerai et les stockages des produits chimiques.

La prévention des risques s'appuie ainsi sur la surveillance de l'environnement, la réduction des rejets et la diminution de l'exposition des personnes à ces risques.

Notre objectif est de réduire à un niveau aussi faible que possible notre impact environnemental. Pour cela, nous mettons systématiquement en œuvre des démarches visant à analyser par anticipation les impacts potentiels de nos risques industriels et à réaliser des retours d'expérience de tous les accidents ou presque-accidents. Cette politique repose sur un engagement des managers et des équipes à chaque niveau de l'organisation.

Notre engagement en la matière :

- mettre en œuvre, de manière permanente, une démarche de prévention des risques accidentels, sur l'ensemble du cycle de production du minerai (extraction, traitement, transport),
- mener des études d'impacts détaillées, des études de danger, des évaluations des risques sanitaires et des diagnostics sol-air-biodiversité pour toutes nos activités,
- en cas d'accident, corriger les conséquences, avec une démarche d'information transparente vis-à-vis des parties prenantes concernées, et déployer, sur la base du retour d'expérience, des plans d'action préventifs sur l'ensemble des installations présentant des situations similaires,
- minimiser les risques chroniques, en contenant les rejets liés aux procédés industriels et en respectant les normes internationales les plus exigeantes,
- assurer, à titre préventif, la surveillance de la santé des populations et des milieux naturels autour de nos sites.



Atelier d'enfûtage de l'usine de traitement du minerai de Somaïr, Niger.



»» 2010 EN ACTIONS

- **Projet Imouraren au Niger** : l'étude de prévention des risques de déversement accidentel de substances polluantes réalisée conjointement par TSU (société d'ingénierie spécialisée) et les équipes des activités minières d'AREVA a conduit à des modifications sur la conception des infrastructures du site. La mise en œuvre de ces mesures représente 5% de l'investissement global du projet.
- **Sites nigériens et canadiens** : conduite et mise à jour des études de danger associées à leur activité industrielle respective, avec déploiement de plans de réduction de risques notamment sur la sécurisation des stockages du nitrate d'ammonium, la mise en place de systèmes de détection de rejets toxiques dans l'atmosphère sur les unités d'acide sulfurique et sécurisation des opérations de dépotage de propane.

»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

En 2011, les actions de prévention des risques environnementaux et sanitaires seront poursuivies dans le cadre des exigences de nos procédures internes et de la réglementation en vigueur. A ce titre, les plans de prévention des risques bâtis dans le cadre des études de danger seront déployés sur les sites de production. La démarche de prévention des risques industriels sera généralisée à l'ensemble des nouveaux projets ou en cours et l'évaluation des risques sanitaires sera poursuivie.

»» RENDRE COMPTE

Prévention des risques industriels

Les indicateurs EN16 à EN30 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting



FOCUS sur l'accident industriel en date du 13 décembre 2010 au Niger

Cette année a été marquée par un accident industriel que nous déplorons et qui a eu lieu au Niger, sur le site de SOMAIR, le 13 décembre 2010.

Trois digues des bassins de stockage des effluents de l'usine de traitement de la mine de SOMAIR se sont rompues successivement. Des mesures immédiates de confinement ont été prises avec un pompage des eaux et un décapage des sols. Les analyses de surveillance montrent qu'aucun marquage des nappes souterraines n'a été constaté. Les digues des bassins ont été élargies et seront prochainement rehaussées pour renforcer la solidité des structures. Les procédures de surveillance des digues et des bassins de stockage des effluents seront révisées pour prévenir tout nouvel incident et inclure les conséquences de celui que nous venons de subir. Il en va de même pour le plan d'exposition aux risques pour ce type de stockage.

Conformément à notre volonté de transparence, l'incident a fait l'objet d'une communication rapide sur notre site internet www.aveva.com.





L'information a été immédiatement transmise au Niger aux administrations, élus et représentants de la société civile.

ASSURER LA PROTECTION DU PERSONNEL ET DES POPULATIONS

La sécurité des salariés et des sous-traitants au sein de nos activités

La sécurité des salariés et du personnel sous-traitant intervenant sur nos sites est une priorité pour AREVA. L'ensemble du personnel est soumis à des risques liés principalement au forage, à l'extraction du minerai, aux transports et aux déplacements, ainsi qu'aux risques inhérents à toute activité industrielle (manutentions, travail en hauteur...).

RENDRE COMPTE

Sécurité au travail	2008	2009	2010	Commentaires	
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt des salariés et sous-traitants (nombre d'accidents de travail avec arrêt et mortels par 1000000 heures travaillées=TF1)	2,34	2,11	1,55 ⁽¹⁾	⁽¹⁾ les sous-traitants sont inclus depuis 2010. > Objectif 2010 fixé à 2	
Nombre d'accidents du travail mortels chez les salariés et les sous-traitants (inclus les accidents de trajet mortels)	2	0	3 ⁽²⁾	⁽²⁾ Données consolidées issues d'un reporting complémentaire à STAR > Objectif 2010 fixé à 0. Nous regrettons profondément la perte de nos collègues de travail et mettons en oeuvre les analyses et mesures nécessaires à la prévention de ce type d'accidents.	
Part des sites à enjeux sécurité significatifs certifiés OHSAS 18001	18 %	22 %	44 %	Les équipes poursuivent leur effort pour la mise en place des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail sur les sites de production. Le dernier site à avoir obtenu cette certification est COMINAK au Niger en 2010.	
Les indicateurs LA6 à LA9 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting					

L'enjeu prioritaire des activités minières d'AREVA est de réduire le nombre d'accidents en s'appuyant sur une culture sécurité robuste et un engagement collectif à tous les niveaux de l'organisation. Notre ambition est d'atteindre et de maintenir le "zéro accident".

Notre engagement en la matière :

- définir et clarifier les responsabilités de chacun en matière de sécurité,
- renforcer les formations sur les risques métiers et sur le leadership dans le domaine de la sécurité,
- assurer un suivi robuste de notre performance.

2010 EN ACTIONS

- **Intégrer le personnel sous-traitant :** inclure dans le périmètre des données sécurité reportées le suivi spécifique des accidents de nos sous-traitants. Organisation de la première Convention Sécurité Fournisseurs afin de les sensibiliser aux enjeux et à notre culture sécurité.
- **Formaliser notre savoir-faire :** définition et déploiement de 6 standards définissant nos exigences en matière de sécurité dans le domaine du forage, du risque routier, dans la mise en œuvre des visites de sécurité, dans la gestion des accidents liés à la sous-traitance, dans la mise en œuvre d'un document unique de reporting sécurité, dans la remontée et l'analyse systématique des accidents.



- **Sensibiliser sur les comportements à risques** : une campagne de communication sécurité a été conduite tout au long de l'année 2010 au sein de nos entités, au travers des "Minutes sécurité", par le déploiement d'une campagne d'affichage ludique, par la création d'une mascotte sécurité symbolisant l'engagement de tous en matière de sécurité, déployée sur l'ensemble de nos supports de communication sécurité, etc.

» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

- **Renforcer la prévention des risques sécurité** en améliorant la connaissance et l'analyse systématique des presque-accidents, des accidents avec arrêts, des accidents liés à des activités à risque et des événements à haut potentiel de gravité.
- **Mettre en œuvre des standards sécurité** contribuant à la prévention des accidents. Les équipes poursuivront le travail de standardisation des bonnes pratiques en matière de sécurité en renforçant la rédaction et le déploiement de nouveaux standards, en particulier dans les domaines de la maintenance, du travail en hauteur, de la consignation/déconsignation et des chutes de plain-pied.
- **Renforcer la prise en compte des aspects sécurité lors des phases de sous-traitance** en définissant un cadre contractuel qui intègre des exigences de sécurité fortes, dont la mise en œuvre systématique d'un document de prévention pour chaque opération.

Indicateurs de performance :

- De nouveaux objectifs seront fixés pour les indicateurs sécurité au travail, c'est-à-dire l'atteinte du zéro accident mortel au sein de nos entités ainsi que la réduction du taux de fréquence (TF1) à 1,5 des accidents du travail avec arrêt (péri-mètre salariés et sous-traitants).



Site de McClean Lake. Canada.



FOCUS sur la première Convention Sécurité Fournisseurs




BG Mines Convention Sécurité Fournisseurs

Le 14 décembre 2010, pour la première fois, s'est tenue à Paris la Convention Sécurité Fournisseurs 2010. Les objectifs de cette journée visaient à valoriser la démarche sécurité auprès des fournisseurs en insistant sur les enjeux associés et de présenter un bilan des actions réalisées et en devenir. Une remise de prix a clôturé cette journée en récompensant les trois sociétés les plus engagées en matière de comportements et de résultats sécurité en 2010.

ASSURER LA PROTECTION DU PERSONNEL ET DES POPULATIONS

La santé des travailleurs et des populations

 L'activité minière d'AREVA emploie plus de 5 000 personnes, résidents, expatriés ou en mission, réparties sur les 5 continents. Dans cet environnement multiculturel aux conditions de vie extrêmement variées, notamment aux plans sanitaires et climatiques, répondre aux questions et aux besoins de chacun du point de vue de la santé, est à la fois une nécessité et un défi.

Dans les mines et les usines de traitement de minerai d'uranium, la radioactivité naturelle est omniprésente. La radioprotection des salariés et des populations riveraines est un axe de prévention majeur au sein de nos opérations.

Au-delà de cet enjeu, qui concerne également nos sous-traitants et les communautés, l'accès aux infrastructures de santé et donc la contribution d'AREVA à la santé publique des populations proches de nos sites est une condition nécessaire à l'installation d'une activité économique durable.

La politique sanitaire des activités minières d'AREVA repose sur les approches suivantes :

- **Améliorer de façon continue la santé au travail** : en développant une culture de santé de haut niveau qui implique tous nos salariés et sous-traitants, en favorisant le maintien dans l'emploi et en mettant en œuvre des actions de santé répondant aux pandémies actuelles.
- **Renforcer la prise en compte de la qualité de vie au travail dans nos organisations et actes de management** : en déployant des dispositifs de prévention des risques pour la santé psychologique au travail et en développant les connaissances et les compétences des managers à ces facteurs psycho-sociaux.
- **Assurer la radioprotection des salariés d'AREVA et personnels sous-traitants** en limitant leur exposition au rayonnement gamma, aux poussières radioactives et au gaz radon. En matière de radioprotection des travailleurs, la recommandation N°103 de la Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements ionisants (CIPR) et la Directive Euratom 96/29 fixent l'exposition maximale (dose annuelle maximale ajoutée) d'un salarié à 20 millisieverts par an en moyenne sur 5 ans, sans dépasser 50 millisieverts au cours d'une même année.
- **Assurer la surveillance médicale après la fermeture des sites miniers** des anciens salariés et des populations avoisinant.
- **Surveiller l'impact de l'activité de nos sites sur la santé des populations riveraines** : en systématisant les états sanitaires de référence autour de nos futures implantations et acquisitions industrielles, en réalisant des études de risques sanitaires et radiologiques pour mesurer l'impact de nos sites, en participant à des programmes d'étude sur la santé des populations riveraines de nos sites, en disposant autour de nos sites d'un réseau de surveillance radiologique prenant en compte les différentes voies d'exposition.

»» 2010 EN ACTIONS

- **Mise en place d'un service de santé au travail** : création au Niger du premier service de santé au travail adapté aux activités minières en Afrique de l'Ouest.
- **Formalisation de nos actions santé** : déploiement dans 6 des pays où nous sommes implantés (Niger, Kazakhstan, Canada, Mongolie, Namibie, République Centrafricaine) des schémas directeurs de santé. Ils définissent les standards à respecter et les procédures à mettre en œuvre pour garantir la santé de nos employés et de nos sous-traitants.
- **Lancement du 1^{er} Observatoire de la santé au Gabon** : il vise à assurer le suivi post-professionnel des anciens salariés et des populations avoisinant les sites miniers fermés autour de Mounana.
- **Déploiement d'un dispositif d'écoute** : suite à l'enlèvement de nos salariés et sous-traitants au Niger, mise en place d'une cellule d'accompagnement psychologique.
- **Implication forte dans la lutte contre le HIV Sida** : conduite d'actions de prévention sur le terrain où la Fondation AREVA appuie des ONG spécialisées ; déploiement d'une politique de protection et d'intégration des personnes atteintes du Sida (confidentialité, non-discrimination, intégration de nos actions dans les politiques nationales de santé) ; démarche de mobilisation avec de grandes entreprises ou organisations.



Radiographie pulmonaire. Hôpital Cominak. Akokan.

- **Généralisation du port du dosimètre** : le dosimètre Alpha individuel (société ALGADE) a été généralisé à l'ensemble des salariés et des sous-traitants sur nos sites d'exploration et de production.

»» RENDRE COMPTE

Radioprotection et santé	2008	2009	2010	Commentaires
Dose moyenne résultant de l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants des salariés	3,28 mSv	3 mSv	3,47 mSv	La réglementation la plus contraignante fixe le seuil à ne pas dépasser à 20 mSv . Le standard AREVA exige de ne pas dépasser 18 mSv .
Dose moyenne résultant de l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants des sous-traitants	2,22 mSv	1,95 mSv	2,63 mSv	
Dose maximale résultant de l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants des salariés et des sous-traitants	15,25 mSv	16,15 mSv	17,15 mSv	
Nombre d'observatoire de la santé (OdS) mis en place	-	-	1	L'objectif est l'ouverture d'un Observatoire de la santé au Niger en 2011.

Les indicateurs LA6 à LA9 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting



Photo prise à l'occasion de la mise en place de l'observatoire de la santé à Mounana en 2010.



FOCUS sur la mise en place des Observatoires de la santé

Annoncés en 2007, les Observatoires de la santé ont pour objectif de suivre la santé des anciens mineurs et des populations riveraines. Il s'agit d'un dispositif tripartite impliquant AREVA, l'Etat et la société civile. Au Gabon, cet observatoire de la santé est né en septembre 2010, après trois années de travail avec l'administration et les parties prenantes. Un accord sur la mise en œuvre (gouvernance, composition des instances, protocole médical et modalités d'indemnisation) a été trouvé permettant le démarrage de l'Observatoire de la santé de Mounana. Les consultations ont démarré pour tous les anciens travailleurs concernés.

Un Observatoire de la santé de la Région d'Agadez sera mis en place au Niger en 2011. En parallèle, le groupe pluraliste d'Observation de la santé poursuivra son action, avec la publication d'un rapport d'activité détaillé.

Une réflexion sera menée pour déployer des mesures similaires de suivi médical des anciens travailleurs et populations locales au Kazakhstan et en Namibie.

»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011


Prochaines étapes :

- **Généraliser le suivi post-professionnel des anciens salariés et sous-traitants** en déployant un Observatoire de la Santé au Niger. Les discussions préliminaires avec les parties prenantes concernées ont été menées. En parallèle, le groupe pluraliste d'observation de la santé, évoluant dans le cadre de l'accord tripartite de juin 2009, poursuivra son action.
- **Garantir l'exposition professionnelle des travailleurs à un niveau aussi faible que possible** (principe ALARA) en fixant un objectif inférieur à la norme internationale la plus exigeante (20 millisieverts par an), pour nos salariés comme pour nos sous-traitants, en imposant des contraintes de dose restrictives et spécifiques à chaque secteur d'activité (après analyse approfondie des risques au poste de travail). De même pour les populations, le suivi de l'impact de l'activité sera poursuivi en continuant à respecter la réglementation internationale de dose ajoutée inférieure à 1 millisievert par an.

Les instances internationales de radioprotection envisagent de renforcer la prise en compte du radon dans le calcul cumulé des expositions. Nous travaillons d'ores et déjà à la définition et la mise en œuvre des moyens permettant de respecter les réglementations futures. A partir de 2011, notre objectif d'exposition individuelle sera de 16 millisieverts par an. Cette limite est inférieure de 20 % au seuil défini par la norme internationale la plus exigeante à ce jour.



CONSOMMER DE MANIÈRE RATIONNELLE LES RESSOURCES EN **EAU ET ÉNERGIE**

 Les consommations d'eau et d'énergie sont indispensables au fonctionnement des activités minières, que ce soit pour l'extraction et le traitement du minerai ou pour subvenir aux besoins des travailleurs et de leur famille.

Les enjeux vis-à-vis des ressources naturelles sont majeurs au sein de nos opérations. Ils nécessitent de notre part d'adopter une politique de consommation rationnelle. Par ailleurs, les émissions directes de CO₂ corrélées à la consommation d'énergie fossile restent un poste de dépense environnementale significatif. Même si l'énergie nucléaire est une énergie peu émettrice de CO₂ dans sa globalité, les activités minières restent un contributeur important des émissions de gaz à effet de serre (GES) du groupe AREVA, soit un tiers des émissions directes actuelles du groupe.

En 2004, le groupe AREVA fixait des objectifs ambitieux à horizon 2011 que les activités minières ont partiellement satisfait à ce jour. L'effort doit être poursuivi pour limiter l'impact eau, CO₂ et énergie de nos opérations dans le temps.

Limiter notre impact sur les ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre nécessitent de notre part de :

- **Réduire la consommation en eau, en énergie et les émissions de gaz à effet de serre** en améliorant le fonctionnement des sites existants et en adoptant les principes d'éco-conception pour les futurs sites.
- **Assurer la surveillance de la qualité des eaux de surface ou souterraines** et inciter les salariés à avoir une consommation raisonnée.
- **Mener une politique active de projets de compensation carbone** pour le périmètre des activités minières.

2010 EN ACTIONS

- **Projet Imouraren au Niger** : mise en place d'une démarche éco-conception afin de rechercher tous les moyens rationnels d'économiser l'eau. Les solutions techniques qui ont été retenues suite à cette étude permettront de diminuer la consommation en eau de 40%.
- **Les Comités Eau au Niger** : ils ont été mis en place sur SOMAIR et COMINAK. Leur mission est d'examiner régulièrement les consommations et la qualité de l'eau, de lancer et de piloter toutes les actions utiles pour les améliorer.
- **Inauguration de l'usine de dessalement d'eau de mer en Namibie** : construite dans le but de ne pas solliciter les nappes déjà utilisées par les activités minières en place. Cette usine fournira également de l'eau potable aux populations locales.
- **Formaliser notre savoir-faire** : rédaction d'un guide d'efficacité énergétique applicable à tous les sites et projets afin de présenter les bonnes pratiques nécessaires à l'optimisation de la gestion de l'énergie.
- **Initier les bilans énergétiques** : permettant le pré-diagnostic énergétique des sites au Niger et au Kazakhstan afin d'identifier les pistes d'amélioration à suivre.
- **Compensation carbone** : la totalité des émissions directes des activités minières ont fait l'objet d'une compensation volontaire en 2010.



Arlit, Niger.

RENDRE COMPTE

Consommer de manière rationnelle et diminuer les émissions de GES ⁽²⁾	2008	2009	2010	Commentaires	
Volume d'eau consommée	966 m ³ /tU	844 m ³ /tU	906 m³/tU	La consommation ⁽¹⁾ est en forte diminution (59%) depuis 2004 et répond à l'objectif du groupe fixé à -35%.	○
Energie consommée	119 MWh/tU	103 MWh/tU	110 MWh/tU	La consommation ⁽¹⁾ est en diminution (27%) depuis 2004 et répond aux objectifs du groupe fixés à -20%.	○
Emissions directes de gaz à effet de serre	26 tCO ₂ -eq/tU	21 tCO ₂ -eq/tU	27 tCO₂-eq/tU	Les émissions ⁽¹⁾ de GES ont connu 12% de réduction depuis 2004. L'objectif groupe est fixé à -50%.	▲
Les indicateurs EN1 à EN10 et EN16 à EN25 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting					■

(1) Par consommation est entendu le ratio "consommation par rapport au chiffre d'affaire à périmètre constant". De même pour le ratio "émissions par rapport au chiffre d'affaire à périmètre constant".

(2) Les chiffres publiés dans le tableau pour 2010 se calculent sur la base du tonnage uranium des entités pour lesquelles nous sommes opérateurs (100 % de la production : Mc Clean + COMINAK + SOMAIR + KATCO) soit 8 216 tU.

POUR SUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

- **Poursuivre la démarche initiée avec les Comités Eau.** Cette démarche d'amélioration continue recherche tous les moyens d'économiser l'eau, que ce soit en optimisant les installations, en recyclant les eaux usées et industrielles, ou en sensibilisant les utilisateurs à rationaliser leur consommation.
- **Mettre en place un guide d'éco-conception sur tous les projets et les installations existantes.** Par ailleurs ce guide servira également de support aux Comités Eau.
- **Poursuivre le programme de bilan énergétique des sites.** Il débouchera sur la définition d'un plan d'amélioration global. Sa mise en œuvre démarrera en 2012.
- **Poursuivre la recherche active de projets de compensation** dans les pays d'implantation de nos activités industrielles.



FOCUS...

...sur la démarche d'éco-conception du projet Imouraren au Niger

L'éco-conception appliquée au projet de la mine d'Imouraren a permis de réaliser une économie prévisionnelle de 22 % de la consommation en énergie. Pour arriver à ce résultat, trois actions principales ont été ciblées :

- l'optimisation de la longueur des convoyeurs de minerai,
- le choix d'un dispositif de cogénération pour l'usine de production de l'acide sulfurique nécessaire au traitement du minerai ; cette usine génère de la vapeur qui sera réutilisée pour produire de l'électricité et chauffer les bains chimiques produisant l'acide,
- le choix d'organiser une base-vie proche du site, où les salariés logeront en rotation. Leur résidence habituelle restant dans leur ville ou lieux de vie d'origine. Ce choix augmente les transports de personnel mais réduit considérablement le nombre de personnes présentes sur le site, et donc leurs besoins en énergie. Le bilan global "transport + énergie pour la base vie" représente une réduction de 40 % des besoins en énergie.



Camp de vie à Imouraren. Niger.

...sur le module de formation pilote sur l'éco-conception appliquée aux activités minières d'AREVA

En mai et octobre 2010 se sont tenues deux sessions de formation pilotes sur la thématique de l'éco-conception appliquée à la mine.

Réalisées avec BIO Intelligence Service, ces sessions pilotes ont permis de définir des exercices proches de la réalité opérationnelle et d'adapter le contenu pédagogique en fonction du niveau de maturité des salariés en matière d'éco-conception.

Un programme de formation sera déployé au cours de l'année 2011 auprès de nos salariés.



Une des sessions pilotes réalisées en 2010 sur la formation éco-conception.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

L'installation d'une activité minière et industrielle entraîne une modification de son environnement. Cette modification peut conduire à des déséquilibres des habitats et des réseaux trophiques. Ce phénomène peut conduire à une réduction de la biodiversité. Il s'agit donc, lors de l'implantation d'une telle activité, d'évaluer les impacts potentiels, puis de mettre en œuvre les actions permettant de les limiter ou de les annuler.

Notre principal objectif est d'assurer la préservation de la biodiversité dans les zones d'activité actuelles et futures. Pour cela, trois axes de travail ont été définis :

- **Atténuer l'impact de nos activités :**
 - en connaissant mieux notre environnement et les impacts associés au projet,
 - en mettant en place des actions et projets de compensation,
 - en définissant un plan type de management de la biodiversité par zone géographique,
 - en déployant des outils d'analyse et d'évaluation de la biodiversité (état des lieux et plan d'action biodiversité),
 - en intégrant des indicateurs de biodiversité pour les nouveaux projets.
- **Sensibiliser toutes les parties prenantes et partager les connaissances :**
 - en intégrant les parties prenantes dans nos actions pour protéger la biodiversité,
 - en déployant des supports de sensibilisation auprès des salariés, sous-traitants et parties prenantes locales.
- **Cibler et pérenniser nos projets de compensation en engageant des travaux avec des ONG et les acteurs locaux.** La pérennisation des projets de compensation nécessite d'établir des partenariats solides avec les communautés et les ONG locales, de s'impliquer dans des projets locaux (réserves naturelles par exemple) et de réfléchir par anticipation à la restauration des milieux lors du réaménagement des sites.



Chameau sur la route entre Shymkent et le site de Muyunkum. Kazakhstan.



Renard à proximité du site de McClean. Canada.



»» 2010 EN ACTIONS

- **Australie** : des sites de forages ont été revégétalisés par hydroseeding,
- **Canada** : une action de conservation des habitats les plus sensibles a été réalisée (état des lieux et inventaire complet des habitats et espèces),
- **Namibie** : la construction de l'usine de dessalement d'eau de mer a contribué à préserver l'équilibre hydrologique d'une région où il est particulièrement fragile, en évitant de prélever sur les nappes souterraines,
- **Mongolie** : une étude sur l'état initial du site (faune, flore, écosystème) a été lancée.

»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

- **Définir une stratégie biodiversité** par biome,
- **Déployer un outil d'évaluation** de la biodiversité pour les phases d'exploration,
- **Intégrer dans les prises de décision** opérationnelle des projets les critères biodiversité,
- **Sensibiliser à cette thématique** les salariés et les sous-traitants et former les managers clés.

»» RENDRE COMPTE

Biodiversité

Les indicateurs EN11 à EN15 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting



FOCUS sur la préservation du Lichen *Teloschistes Capensis* en Namibie

Ce lichen, présent uniquement en Namibie et en Afrique du Sud, se développe dans les brouillards côtiers caractéristiques de ces régions. Ces lichens jouent un rôle important dans l'écosystème, soit comme support pour d'autres végétaux, soit comme source de nourriture d'espèces animales.

Selon les plans initiaux, la canalisation reliant l'usine de dessalement d'eau de mer à la mine aurait dû traverser cette zone de lichen. AREVA a détourné cette canalisation d'une dizaine de kilomètres pour éviter cette zone.

Par ailleurs, le champ de lichen était fréquenté et dégradé. Afin d'en limiter l'accès, plusieurs kilomètres de protection ont été construits et la circulation des véhicules y est désormais formellement interdite.

En termes de résultat, l'espèce a été préservée et une extension du champ de lichen a été observée.



Lichen teloschiste.

GÉRER LES STÉRILES ET LES RÉSIDUS DANS LA DURÉE

L'exploitation de l'uranium génère des stériles miniers et des résidus de traitement. Par ailleurs, le matériel utilisé pendant cette phase (engins de chantiers, éléments des usines) peut, par contact avec le minerai d'uranium, présenter des traces de radioactivité. Ces éléments potentiellement marqués font l'objet d'une gestion spécifique visant à protéger les populations de toute exposition radiologique.

Par le passé, des stériles miniers ou des matériels marqués ont pu être utilisés dans le domaine public. De telles pratiques ont disparu depuis une dizaine d'années mais les conséquences restent à gérer. Des mesures correctives adaptées à chaque contexte sont mises en œuvre depuis, en particulier en France et au Niger.

Fort d'assumer l'héritage du passé et conscient des attentes de toutes nos parties prenantes locales, AREVA a lancé deux actions fortes quant à la gestion de ses passifs environnementaux :

- D'une part, de vastes campagnes d'identification des lieux de réutilisation de stériles sont menées afin d'en vérifier le niveau de radioactivité et de mettre en œuvre, si nécessaire, des actions correctives (par exemple démolition d'édifices ayant été construits avec des stériles ou des matériaux marqués radiologiquement puis reconstruction en concertation avec les parties prenantes).
- D'autre part, des pratiques rigoureuses pour la gestion des stériles et des résidus issus de l'exploitation actuelle sont mises en œuvre.

L'ensemble de ces actions est mené en prenant en compte les évolutions de la réglementation en matière de radioprotection des populations, qui prévoit désormais une dose maximale ajoutée de radioactivité de 1 millisievert par an (elle était de 5 millisievert par an jusqu'en 2001).



Survol en hélicoptère des sites français.



»» 2010 EN ACTIONS

- **France** : réalisation d'une cartographie des stériles miniers marqués par géophysique hélicoptérée suivie d'une reconnaissance et vérification au sol.
- **Gabon** : lancement du projet de démolition et de reconstruction de 200 habitations d'une cité de Mounana. Proches des activités minières, elles avaient été construites avec des granulats radiologiquement marqués.
- **Niger** : AREVA Niger a signé avec la société civile et les autorités locales un accord pour la mise en place d'un contrôle radiologique multipartite des matériaux et équipements des rues d'Arlit et d'Akokan, incluant un suivi strict des sorties de matériel usagé hors des sites industriels.

»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

- Poursuivre la démarche de transparence entamée au Niger et en France mais aussi au Gabon, avec la mise en place du contrôle radiologique tripartite des stériles conformément aux accords conclus. Les actions correctives initiées seront poursuivies :
 - au Gabon, à Mounana, dès que le projet de lotissement sera finalisé, les travaux de démolition et de reconstruction seront engagés, et devraient s'achever en 2013,
 - en France, les résultats de la cartographie aérienne seront exploités avec la poursuite des contrôles au sol et la décision de mesures correctives si nécessaire,
 - au Niger, les actions de contrôle en cours vont se terminer.

»» RENDRE COMPTE

Gestion des stériles et résidus

Les indicateurs GRI de base et supplémentaires liés à cette thématique seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting



FOCUS sur la cartographie des stériles marqués en France

Une cartographie des stériles miniers français a été réalisée, en balayant par hélicoptère et avec des moyens géophysiques de détection poussée, près de 3 000 km² autour des anciens sites miniers français.

A la suite de cette cartographie, les sites présentant des anomalies feront l'objet d'une reconnaissance au sol afin de mesurer précisément la surface concernée et son impact radiologique.

A l'issue de cette phase, les actions correctives nécessaires seront décidées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes locales et nationales.



Plus d'informations dans la plaquette "AREVA vous informe : campagne de recensement des lieux de réutilisation des stériles miniers" et sur www.aveva.com



S'INTÉGRER DURABLEMENT DANS LES TERRITOIRES

Si l'activité minière est directement créatrice d'emplois et de revenus pour les populations locales, elle ne saurait être mise en œuvre sans une contribution plus globale au développement économique et humain des régions dans lesquelles elle opère.

Nous souhaitons que AREVA, à chaque étape du cycle de ses activités minières, soit un acteur du développement économique et humain. Les engagements qui dictent nos principes d'actions sont :

- **La définition et la conduite de nos actions en concertation** avec les parties prenantes (société civile, ONG, autorités publiques locales ou nationales ...)
- **Le respect des politiques publiques du pays** et veiller à ce que nos actions soient en cohérence avec ces politiques ;
- **La conduite de ces actions dans un cadre de transparence et de nos règles éthiques** et en particulier publier les contributions financières associées conformément à l'ITIE ;
- **Réfléchir en permanence aux possibilités de développement** et de pérennisation de l'activité qui se crée autour des sites miniers. Cette préoccupation est prise en compte à tous les stades de notre métier : pendant l'exploration, en phase de projet, pendant l'exploitation et lors du réaménagement ;
- **Privilégier à chaque fois que cela est possible une logique de co-développement** qui ne se limite pas au seul soutien financier.



En partenariat avec la Communauté urbaine d'Arli au Niger, la fondation AREVA a contribué à la création d'une bibliothèque municipale. Arlit, Niger.



»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

- Au delà d'actions similaires à celles réalisées en 2010, qui continueront à être déployées en 2011, notre objectif est de renforcer la **logique de co-développement**.
- Des actions complémentaires seront expérimentées dans le **domaine du microcrédit et du financement des micro-projets**. Dans cet objectif, nous avons créé une structure d'investissement au Niger : Synergie.
- Dans le cadre de l'évolution de notre reporting interne, **renforcer notre capacité à mesurer la performance sociale et sociétale** traitant des droits de l'homme, des thématiques associées aux communautés, la corruption, les politiques publiques, etc.

»» RENDRE COMPTE

AREVA soutient depuis son origine l'ITIE. A ce titre, sont publiées annuellement les sommes investies (impôts, droits miniers, taxes sur les bénéfices et les royalties, ...) dans chacun des pays où les activités minières sont présentes. Les données consolidées 2010 ne sont pas encore disponibles à ce jour.

Pays adhérents à ITIE Filiale ou entité locale	Année	Sommes investies et déclarées
MONGOLIE COGEGOBI	2007	334 888 €
	2008	754 593 €
	2009	982 812 €
KAZAKHSTAN KATCO	2007	7 513 438 €
	2008	25 804 831 €
	2009	57 618 378 €
NIGER COMINAK - SOMAIR - IMOURAREN	2007	22 498 898 €
	2008	50 214 769 €
	2009	31 727 864 €
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE URAMIN	2007	Non disponible
	2008	5 602 158 €
	2009	5 779 128 €
GABON COMUF	2007	2 287 €
	2008	27 441 €
	2009	Non disponible



FOCUS sur quelques actions conduites en 2010...

...Démarche de co-développement avec l'état du Niger à Imouraren

Dans le cadre des travaux d'ouverture de la nouvelle mine d'Imouraren, AREVA a initié, début 2010, une étude visant à encourager le développement économique local. Ce programme est centré sur le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME) nigériennes, les possibilités de sous-traitance à des entreprises nationales et le développement économique local autour de la zone du projet. Il se déroule sur 3 ans et est doté d'un budget global de 2,3 millions d'euros.

Ce programme vise le déploiement, durant la phase de construction de la mine, d'une stratégie forte d'emploi local, de développement des communautés riveraines et de valorisation des ressources de la région du projet (recrutement ciblé et formation de nationaux par les sous-traitants). Il devra renforcer le développement d'un tissu industriel et commercial pérenne et d'activités génératrices de revenus, dans les régions d'implantation concernées.



...Développement d'infrastructure : usine de dessalement d'eau de mer en Namibie

Le dimensionnement de l'usine a été réalisé, dès le début du projet, en prenant en compte les besoins des communautés et activités locales de la région désertique d'Erongo. Grâce à sa technologie de pointe, l'usine de dessalement produira 20 millions de m³ d'eau potable par an, dont 13 millions de m³ alimenteront la mine d'uranium de Trekkopje sans puiser d'eau souterraine. Les 7 millions de m³ complémentaires pourront être distribuées aux populations. Ainsi, l'industrie minière profite aux citoyens namibiens dans le respect de l'environnement.

...Accompagnement d'un projet agricole en République Centrafricaine

La République Centrafricaine, bien que bénéficiant d'un climat très favorable à l'agriculture, importe des légumes des pays voisins. AREVA a initié, en partenariat avec la commune de Bakouma et l'Institut Européen pour le Développement et la Coopération, un projet de développement du maraîchage, pour diversifier l'agriculture traditionnelle.

Commencé en septembre 2010, sur un hectare (cinq ultérieurement), une phase pilote de 16 mois concernera 50 agriculteurs. Ils seront équipés, formés, et aidés à la recherche de débouchés commerciaux pour leur production. Les objectifs sont de répondre aux besoins du marché local, mais aussi de la capitale Bangui, d'améliorer les techniques de production (rotation des cultures, irrigation...) et d'assurer à 500 villageois des revenus réguliers ainsi qu'une alimentation quotidienne équilibrée.



Usine de dessalement d'eau de mer en Namibie.



Projet agricole de culture maraîchère à Bakouma.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les activités minières sont présentes sur les cinq continents. Cette spécificité procure à nos entités une dimension multiculturelle unique dans le groupe AREVA. En termes d'emploi, de formation et de diversité, nous souhaitons développer cette dimension multiculturelle, faire bénéficier les populations locales des retombées économiques de la mine et promouvoir la diversité sur l'ensemble de nos sites, dans le respect des principes internationaux de non discrimination.

Nous souhaitons contribuer au développement social en menant une politique active d'emploi et de formation reposant sur le recrutement au niveau local et la formation professionnelle des salariés, favorisant l'accès pour le plus grand nombre aux emplois qualifiés et aux parcours internationaux.

Notre politique de diversité et d'égalité des chances s'inscrit dans celle définie au niveau du groupe AREVA autour de quatre axes prioritaires :

- Diversité des âges et politique seniors
- Diversité sociale, ethnique et culturelle
- Emploi des personnes en situation de handicap
- Mixité professionnelle femmes/hommes, équilibre vie professionnelle/vie privée



Le 30 septembre 2010 a eu lieu la journée pour la mixité professionnelle. A cette occasion, les salariés des activités minières ont pu exprimer toute leur créativité en conceptualisant la mixité au travers de photos.

RENDRE COMPTE

Emploi et diversité	2008	2009	2010	Commentaires	
Effectif	4602	5129	5221	Maintenir un haut niveau d'emploi sur l'ensemble de nos activités s'inscrit dans notre engagement de responsabilité sociale.	○
Pourcentage de femmes dans les effectifs	13,2 %	13,8 %	16,2 %	Depuis 5 ans, la féminisation de nos métiers miniers progresse. Nous nous fixons comme prochain objectif l'intégration de 20% de femme au niveau des comités de direction.	○
Pourcentage de femmes parmi les cadres	20 %	21 %	22 %		
Pourcentage de femmes dans les comités de direction	13 %	13 %	15 %		
Nombre d'heures de formation par salarié	-	24	23	En 2010, le projet Agora visant à renforcer le suivi professionnel informatisé de tous nos salariés permet de mieux répondre aux besoins en compétences. Nous fixons ainsi en 2011 à 30h par salarié le nombre d'heure de formation à réaliser.	○

Les indicateurs LA1 à LA15 du GRI seront mis en place en 2011 et 2012 dans le cadre de l'évolution de notre système de reporting



»» 2010 EN ACTIONS

- **Obtention du Label diversité** : par AREVA en mars 2010, devenant ainsi le premier groupe labellisé pour l'ensemble de ses entités en France.
- **Formalisation du plan d'action "senior" au sein du groupe AREVA avec 5 axes** : anticipation de l'évolution des carrières, développement des savoirs et compétences (plan de formation), transmission des savoirs et compétences, tutorat, aménagement des fins de carrière, transition activité/retraite, amélioration des conditions de travail (pénibilité).
- **Nouvel Accord Handicap groupe a été signé avec comme objectifs de** : promouvoir l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap, sensibiliser les salariés sur le handicap.

»» POURSUIVRE L'EFFORT EN 2011

Prochaines étapes :

Les actions en faveur de la promotion de la diversité seront déployées sur nos sites de production avec des enjeux prioritaires identifiés :

- **Mixité professionnelle** : renforcer les actions visant à accroître le taux d'emploi des femmes à la mine (par exemple, les femmes représentent actuellement 4% des effectifs au Niger).
- **Gestion des séniors** : capitaliser sur nos experts techniques et sécuriser le transfert des compétences entre les générations. Les sites étant en exploitation depuis 40 ans, de nombreux départs à la retraite sont prévus à court terme.



Plus d'informations sur la politique de diversité et d'égalité des chances sur www.aveva.com



FOCUS sur le Label Diversité



Suite à la réunion de la Commission de labellisation, AREVA s'est vu attribuer le 5 mars 2010 le label diversité pour l'ensemble de ses implantations en France. Cette labellisation témoigne de la réalité de son engagement en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité.

Elle intervient à l'issue d'un audit de l'Afnor conduit en décembre 2009 et janvier 2010, sur un échantillon de 12 sites représentatifs des filiales, des business units, des métiers, des catégories socioprofessionnelles et des bassins d'emploi du groupe.

Le périmètre du label est la France mais les activités minières d'AREVA se veulent précurseur dans son extension dans d'autres parties du monde en associant l'ensemble des implantations géographiques à cette démarche pour la promotion de la diversité et l'égalité des chances. Un réseau de correspondants diversité a été mis en place au sein des entités à l'international afin de partager nos bonnes pratiques en matière de diversité et de lutte contre les discriminations.



Bibata Nignon

Responsable Marketing
Ressources Humaines & Diversité
pour les activités minières d'AREVA

Pourquoi doit-on promouvoir la diversité au sein des activités minières d'AREVA dont l'implantation est naturellement très internationale ?

B.N. Au-delà de la dimension internationale de nos activités, le multiculturalisme constitue un atout majeur pour la diversité. Le slogan de notre dernière convention était "All Different, All Together", c'est une réalité au sein de nos organisations. La diversité est également un engagement sociétal, essentiel pour nous dans la mise en application de notre responsabilité en matière de développement durable. La diversité permet à nos activités de mieux s'adapter à l'environnement et à la culture de ses sites de production. Promouvoir la diversité, c'est créer de la richesse et constituer un facteur de performance supplémentaire.

Comment gère-t-on ce sujet dans des environnements aussi variés que le Niger, le Canada, la Namibie, le Kazakhstan ?

B.N. Nous déployons des actions diversité avec l'ensemble de nos correspondants présents sur les différentes plateformes géographiques où sont localisées nos activités. Cette approche nous permet de mieux tenir compte des spécificités locales et du contexte légal et réglementaire des pays d'implantation de nos sites. Ces actions visent à partager toutes nos bonnes pratiques notamment dans le domaine de la mixité professionnelle femme/homme et la gestion des âges, à accroître le taux

d'emploi des femmes dans les métiers de la mine traditionnellement très masculins et assurer la transmission des savoirs entre les générations. Tous ces sujets constituent des enjeux importants. A ce jour, AREVA a obtenu le Label Diversité délivré par l'Afnor sur le périmètre France. Notre objectif est de poursuivre cette approche sur l'ensemble de nos sites miniers à l'international.

Votre défi pour 2011 ?

B.N. Consolider les acquis en matière de diversité par une plus grande implication des équipes. Les enjeux restent pour nous d'accroître le taux global des femmes à tous les niveaux de l'organisation et de sécuriser le transfert de compétences intergénérationnel.



Glossaire

ALARA

“As Low As Reasonably Achievable” (“aussi bas que raisonnablement possible”), désigne les dispositions mises en place par l’industriel afin de réduire les expositions aussi bas que raisonnablement possible, compte tenu des facteurs économiques et sociaux.

Biome

Un biome est un ensemble d’écosystèmes caractéristique d’une aire biogéographique et nommé à partir de la végétation et des espèces animales qui y prédominent et y sont adaptées. Il est l’expression des conditions écologiques du lieu à l’échelle régionale ou continentale.

COMINAK (Compagnie Minière d’Akouta)

DOE (Department of Energy)

Le ministère de l’Énergie des États-Unis est un ministère de l’administration fédérale américaine, responsable de la politique énergétique et de la sûreté nucléaire.

Dose

Mesure caractérisant l’exposition des personnes soumises à des rayonnements. Par abus de langage, le terme dose est souvent utilisé à la place d’équivalent de dose.

Effluents

Liquides (eaux usées, eaux des procédés traitées avant rejets, eau pluviales), atmosphériques (émissions de gaz ou de particules par les procédés : principalement oxyde d’azote, oxyde de soufre et poussières ou dégagement de radon lors des travaux d’excavation).

Gisement

Concentration géologique de matériaux utiles et valorisables par une exploitation.

GRI (Global Reporting Initiative) - www.globalreporting.org

Le GRI a été établi vers la fin 1997 avec comme mission de développer les directives applicables mondialement en matière de reporting développement durable, ainsi que de rendre compte des performances économiques, environnementales, et sociales, initialement pour des sociétés et par la suite pour n’importe quelle organisation gouvernementale, ou non gouvernementale.

Hydroseeding

Technique qui consiste à mettre en œuvre sur le sol une émulsion comportant eau, semences herbacées, activateur de croissance, fixateur et couverture de semis.

IFC (Société financière internationale) - www.ifc.org

L’IFC est l’institution du groupe Banque mondiale chargée des opérations avec le secteur privé. Elle a pour mission de promouvoir des investissements privés durables qui réduiront la pauvreté et amélioreront les conditions de vie des populations. L’IFC propose des prêts, des participations, des produits de financement structurés et de gestion des risques ainsi que des services-conseil visant à renforcer le secteur privé dans les pays en développement. Elle a établi des critères de performances applicables sous forme de bonnes pratiques reconnues internationalement.



ICMM (International Council on Mining & Metals) - www.icmm.com

Le Conseil International des Mines et Métaux, fondé en 2001, est une organisation industrielle dirigée par des chefs d'entreprises, qui se penche sur les grandes priorités et les nouveaux enjeux de l'industrie des mines et des métaux.

ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) - <http://eiti.org>

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, EITI en anglais, lancée en 2003, veille à une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources à travers la vérification et la publication complète des paiements effectués par les entreprises et des revenus perçus par les gouvernements provenant du pétrole, du gaz et des minerais. Elle établit une norme internationale permettant aux entreprises de publier combien elles paient et aux gouvernements de communiquer sur leurs revenus.

MOX (Mixed Oxydes)

Mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium destiné à la fabrication de certains combustibles nucléaires.

OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques est une organi-

sation internationale d'études économiques, dont les pays membres - des pays développés pour la plupart - ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché. Elle joue essentiellement un rôle d'assemblée consultative.

Radioprotection

Mesures destinées à assurer la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les rayonnements ionisants.

Radon

Gaz radioactif d'origine naturelle provenant de la chaîne de désintégration de l'uranium et produisant des descendants radioactifs.

Réseau trophique

Un réseau trophique se définit comme un ensemble de chaînes alimentaires reliées entre elles au sein d'un écosystème et par lesquelles l'énergie et la matière circulent.

Résidus de traitement

Sables humides, très fins, restant après extraction de l'uranium et contenant tous les autres minéraux d'origine, y compris les autres radionucléides naturels non extraits.

Risque résiduel

Le risque résiduel est le risque subsistant après le traitement du risque après que des mesures de prévention aient été prises.

Stérile minier

Terres, sables ou roches ne contenant pas de minerai d'uranium exploitable ou ne contenant pas d'uranium du tout, mais qu'il faut extraire pour pouvoir accéder au minerai lui-même.

SOMAIR (Société des Mines de l'Air)

UNGC (United Nations Global Compact)

Le Pacte mondial a été constitué à la suite d'un appel par le secrétaire général Kofi Annan le 26 juillet 2000. Cette initiative internationale vise à créer un réseau rassemblant de grandes entreprises, les organismes des Nations-Unies, le monde du travail et la société civile afin de promouvoir dix principes dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, des droits du travail et de la lutte contre la corruption. AREVA y a adhéré en 2003.

WBCSD (World Business Council for Sustainable Development)

Le Conseil mondial des affaires pour le développement durable, basé à Genève, est une coalition de 190 compagnies internationales unies par un engagement commun de développement durable à travers les trois piliers de la croissance économique, de l'équilibre écologique, et du progrès social. AREVA en est devenu membre en 2002.



Version en date du mois de juillet 2011

Crédits photos : © AREVA Médiathèque - BAGARD Jehanne - CARILLO Georges - MOSTERT Philip - SOULEY Moussa - TAILLAT Jean-Marie - AREVA RESSOURCES CANADA - TROYANOWSKY Pierre

Conception graphique : BLEU CERISE - Impression : Imprimerie FRAZIER



AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO₂. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

www.aveva.com

AREVA
Business Group Mines
33, rue La Fayette - 75009 Paris - France
www.aveva.com